



Le coup de com' d'un prêcheur de vent Quand l'éolien souffle plus fort que la science

On est habitué aux déclarations du président de la région Bretagne en faveur de l'éolien en mer. Mais voilà qu'un certain Monsieur Philibert, présenté comme chercheur spécialiste de l'énergie et du climat, prend le relais et tient conférence à Auray (10 avril, après Morlaix le 26 novembre 2025), conférence annoncée par une longue interview dans le Télégramme du 9 avril.

Le discours rapporté surfe habilement sur le langage officiel : *le renouvelable serait indispensable pour faire face à la croissance des besoins du fait de l'électrification des usages...*

... Pour peu que demain les prévisions soient au rendez-vous ! Mais depuis 15 ans la consommation a diminué ; pourquoi des investissements anticipés pharaoniques, qui s'ajoutent aux coûts d'une surproduction persistante, deviendraient-ils soudain indispensables ?

La Bretagne possède les atouts de ses industries marines et de sa situation géographique idéale qui lui offre deux régimes de vent...

... Même si, à l'exemple des parcs éoliens de St-Brieuc et St-Nazaire, dans nos contrées les éoliennes offshore ne produiront jamais à pleine capacité que moins de la moitié du temps.

Le renouvelable doit être développé massivement pour prendre le relais du nucléaire...

Le renouvelable et le nucléaire seraient-ils donc devenus substituables ? Et à quoi sert d'ajouter des éoliennes à production aléatoire et intermittente (sans stockage à dimension nationale à leur offrir), s'il n'existe pas un volume de production pilotable, qu'elle soit nucléaire, hydraulique ou thermique, garantissant l'alimentation continue des consommateurs et la stabilité des réseaux. Le black-out de la péninsule ibérique (147 morts) est pourtant venu rappeler brutalement les réalités techniques des systèmes électriques.

Cette compréhension approximative des sciences physiques de la part de notre conférencier laisse perplexe.

Autant que sa condescendance affichée irrite : « *Les gens n'aiment pas la nouveauté, ni voir leur paysage changé, ce qu'on peut entendre. Les usagers n'ont aucune raison de s'inquiéter.* »

Faut-il donc que les habitants de Belle-Ile, Quiberon, Groix, de la baie de Morlaix et ses alentours soient rétrogrades pour refuser la transformation des sublimes paysages de leurs côtes sauvages en zones industrielles polluantes !

Plus grave encore est la façon dont sont balayées les nuisances environnementales de l'éolien en mer. Les propos cités sont sans nuance : « L'éolien en mer ne nuit pas à la vie marine », une affirmation qui ignore des décennies d'études scientifiques documentant les impacts bien réels de l'éolien en mer : modification/destruction des habitats, perturbation des chaînes alimentaires, bruit, vibrations, altération/pollution chimique de l'eau, effets sur les comportements des poissons, des mammifères marins, des oiseaux, impact sur les migrations. Ces études scientifiques ont pourtant fait l'objet de rapports institutionnels de haut niveau, peu susceptibles de parti pris, dont nous lui recommandons la lecture : les rapports du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) du 6 juillet 2021 et du 19 mars 2025 (1), ainsi que l'audit de la Cour des Comptes de la Commission européenne (Rapport spécial 22/2023, pages 36 à 40) (2).

Mais il est plus aisé de faire des raccourcis elliptiques :

Les oiseaux hachés par les pales ? Certes, mais c'est moins grave que *les pesticides ou les grands immeubles...* sauf pour les espèces dont la survie est menacée.

Les nuisances pour les pêcheurs ? *Ils bénéficieront d'un « effet récif »* ... pendant que leurs zones de travail disparaissent... et puis *ce sont bien les bruyants pêcheurs de Lorient qui ont imposé la localisation du parc Bretagne-Sud...* Black-out sur l'UFPA (Union française des pêcheurs artisans) qui s'oppose résolument au projet car il va les priver d'une importante surface de travail.

Les courants marins ? *Aucun impact...* malgré des études récentes qui invitent à la prudence. Et silence sur l'effet de sillage aérien, pourtant bien documenté, avec des conséquences climatiques locales possibles, notamment à Belle-Île ou sur les terres agricoles du Léon et du Trégor, situées sous le vent dominant des éoliennes.

Quant à *l'impact positif de l'éolien sur le changement climatique* dont est persuadé notre conférencier, la rigueur scientifique impose pourtant de mettre dans la balance non seulement les émissions de CO2 sur la durée de vie des machines, de l'extraction des métaux rares au démantèlement, mais aussi de garder à l'esprit que la production éolienne est en France souvent redondante et ne fait que se substituer à la production du mix existant, nucléaire et hydraulique, déjà décarboné.

Pour ce qui est de l'aspect technique et financier, il est simplement occulté dans l'interview, en particulier pour l'éolien flottant retenu par les autorités pour les appels d'offres AO5, AO9 et AO10. Pourtant la technologie n'a jamais été mise en œuvre dans un parc commercial et son coût réel, bien supérieur à celui des autres moyens de production, pèsera lourdement sur les factures d'électricité et sur le budget de l'Etat.

Telle qu'annoncée-là, l'argumentation de cet étrange « chercheur » est à sens unique, tout entière favorable à l'éolien en mer, niant ses inconvénients et ses redoutables impacts. Le sujet mérite pourtant mieux que des certitudes assénées ; il exige de la rigueur, de la transparence... et un peu moins de vent.

- 1) https://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2025-11_autosaisine_pertinence_ecologique_eolien_en_mer_cnppn_du_19_03_2025.pdf
- (2) https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2023-22/SR-2023-22_FR.pdf

Associations signataires : Défense de la Mer, Enviro Veritas / Atlantis Développement, Fédération de Protection et d'Aménagement de la baie de Quiberon, des îles et du grand site dunaire, Gardez les Caps, Gardiens du Large, Génie du Lieu, NEMO, NENY, PIEBÎEM, Sites et Monuments, Union Belliloise, UFFPA.

(